

Vacances d'hiver

PLANNING DE FREQUENTATION DES 3-10 ANS

Nom : _____ Prénom : _____ Commune : _____ 3-6 ans
 6-10 ans

	Garderie matin	ALSH Matin	ALSH Après-midi	Garderie soir	Restauration	Infos complémentaires
Lundi 7 février						<u>Cinéma Trianon Bourgneuf</u> matin 3-5 ans et après-midi 6-10 ans
Mardi 8 février						<u>Intervention Francas</u> : matin 3-5 ans et après-midi 6-10 ans Suppl : 3€
Mercredi 9 février						
Jeudi 10 février						<u>Après-midi 6-10 ans</u> : amène une petite bouteille vide
Vendredi 11 février						
Lundi 14 février						<u>Intervention Cité du lait</u> matin 3-5 ans et après-midi 6-10 ans : Suppl : 3€
Mardi 15 février						
Mercredi 16 février						<u>Après-midi carnaval</u> : viens déguisé
Jeudi 17 février						
Vendredi 18 février						

ALSH : Mettre une croix lorsque l'enfant est présent.

Pour les inscriptions passerelle : Mettre un **P** dans la case correspondante et remplir également le planning de fréquentation passerelle (site insternet).

ATTENTION : En cas d'absence de l'enfant, merci de bien vouloir nous prévenir. Si nous sommes prévenu 15 jours à l'avance ou sur présentation d'un certificat médical, nous mettons la somme des journées d'absences en avoir (valable 1 an, pas de remboursement). N'hésitez pas à nous contacter au 02.43.68.12.71

Vacances d'hiver

PLANNING DE FREQUENTATION DES 3-10 ANS

Nom : _____ Prénom : _____ Commune : _____ 3-6 ans
 6-10 ans

	Garderie matin	ALSH Matin	ALSH Après-midi	Garderie soir	Restauration	Infos complémentaires
Lundi 7 février						<u>Cinéma Trianon Bourgneuf</u> matin 3-5 ans et après-midi 6-10 ans
Mardi 8 février						<u>Intervention Francas</u> : matin 3-5 ans et après-midi 6-10 ans Suppl : 3€
Mercredi 9 février						
Jeudi 10 février						<u>Après-midi 6-10 ans</u> : amène une petite bouteille vide
Vendredi 11 février						
Lundi 14 février						<u>Intervention Cité du lait</u> matin 3-5 ans et après-midi 6-10 ans : Suppl : 3€
Mardi 15 février						
Mercredi 16 février						<u>Après-midi carnaval</u> : viens déguisé
Jeudi 17 février						
Vendredi 18 février						

ALSH : Mettre une croix lorsque l'enfant est présent.

Pour les inscriptions passerelle : Mettre un **P** dans la case correspondante et remplir également le planning de fréquentation passerelle (site insternet).

ATTENTION : En cas d'absence de l'enfant, merci de bien vouloir nous prévenir. Si nous sommes prévenu 15 jours à l'avance ou sur présentation d'un certificat médical, nous mettons la somme des journées d'absences en avoir (valable 1 an, pas de remboursement). N'hésitez pas à nous contacter au 02.43.68.12.71